

RCS : EPINAL Code greffe : 8801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EPINAL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00753 Numéro SIREN : 834 026 023 Nom ou dénomination : AB FACTORY
--

Ce dépôt a été enregistré le 25/09/2023 sous le numéro de dépôt 5910

AB FACTORY
Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : 29 rue de la libération 88600 BRUYERES
834 026 023 RCS EPINAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 juin 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 72 093,17 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	72 093,17 euros
En totalité au compte "report à nouveau"	

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance



Liasse fiscale

Formulaire obligatoire (art. 416 302 septies
A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A-SD 2023

Désignation de l'entreprise <u>AB FACTORY</u>										Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise <u>29 RUE DE LA LIBERATION 88600 BRUYERES</u>											
SIRET <u>8 3 4 0 2 6 0 2 3 0 0 0 1 2</u>											
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>12</u>										Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>	
										Exercice N clos le <u>31/12/2022</u>	
										Net <u>3</u>	
ACTIF											
										Brut <u>1</u>	
										Amortissements-Provisions <u>2</u>	
										Net <u>3</u>	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012						
		Autres *	014		016						
	Immobilisations corporelles *		028	15 493	030	12 374		3 119			
	Immobilisations financières * (1)		040	652 078	042			652 078			
	Total I (5)		044	667 571	048	12 374		655 197			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052					
		Marchandises *		060		062					
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066						
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	66 324	070		66 324			
		Autres * (3)		072	25 256	074		25 256			
	Valeurs mobilières de placement		080		082						
	Disponibilités		084	75 819	086		75 819				
	Charges constatées d'avance *		092		094						
Total II		096	167 399	098		167 399					
Total général (I + II)		110	834 970	112	12 374		822 596				
PASSIF											
										Exercice N <u>1</u>	
										NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120		1 000				
	Écarts de réévaluation				124						
	Réserve légale				126		100				
	Réserves réglementées *				130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131		132						
	Report à nouveau				134		514 806				
	Résultat de l'exercice				136		72 093				
	Subventions d'investissement				137						
	Provisions réglementées				140						
Total I				142		587 999					
Provisions pour risques et charges				154							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156		106 520				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166		5 230				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	68 837	172		122 847				
	Produits constatés d'avance				174						
Total III				176		234 597					
Total général (I + II + III)				180		822 596					
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	50 040			
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	26 582			
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		AB FACTORY		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Néant ☐			
A – RÉSULTAT COMPTABLE										Exercice N clos le 13/11/2022			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *					209		210					
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires			215		214					
						217		218	181 770				
				Services *									
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)							222				
	Production immobilisée *							224					
	Subventions d'exploitations reçues							226					
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits							230	8				
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)									232	181 778		
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)							234					
	Variation de stocks (marchandises) *							236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)							238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *							240					
	Autres charges externes *	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)					242	8 411					
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	230	244	518					
	Rémunérations du personnel *						250	119 482					
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	34 024					
CHARGES D'EXPLOITATION	Dotations aux amortissements *							254	3 567				
	Dotations aux provisions							256					
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			259							
						260							
	Total des charges d'exploitation (II)									264	166 010		
	1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)											270	15 768
Produits financiers (III)	280	60 033			Charges financières (V)			294	1 414				
Produits exceptionnels (IV)								290	3				
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			347				300					
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)			348									
Impôt sur les bénéfices *	(VII)							306	2 297				
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)											310	72 093	
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					312	72 093	314				
Régime d'impôt	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *							316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles							318					
	Provisions non déductibles *							322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033-NOT-SD)							324	2 663				
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpts cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248			330					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249			251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							908					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							909						
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies A)	987					342			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989								
	ZRID (44. terdecies)	127		ZRR (44. quinquies)	138								
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991											
	ZFANG 44. quaterdecies	345		Investissements outre mer	344								
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44. septies)	993								
	Crédence due au report en arrière du déficit							346					
	Deduction exceptionnelle (Art. 39 bis A)	645		Deduction exceptionnelle (Art. 39 bis A)	643								
	Deduction exceptionnelle (Art. 39 bis B)	645		Deduction exceptionnelle (Art. 39 bis C)	647								
Deduction exceptionnelle (Art. 39 bis D)	648		Deduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 bis E)	641									
Deduction exceptionnelle (Art. 39 bis F)	990		Deduction exceptionnelle (Art. 39 bis G)	649									
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS											352	17 756	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *											356	
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :											360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS											370	17 756	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD